



Camp de la relâche 2026

Municipalité de Rawdon

Lundi 2 mars 2026 au
vendredi 6 mars 2026



8082, chemin du lac Morgan, Rawdon, Qc J0K 1S0
Tél : 450 834-6383
campmariste.qc.ca admin@campmariste.qc.ca



Guide d'information

Ce guide d'information a été conçu afin de vous aider à préparer et à planifier le séjour de votre enfant et de mieux vous informer sur nos procédures et nos politiques.

Nous vous invitons donc à consulter ce guide et à le conserver jusqu'à la fin du séjour de votre enfant.

Si toutefois vous aviez d'autres interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Par téléphone au **450 834-6383**

Par courriel à campdejour.rawdon@campmariste.qc.ca

Par notre site internet au campmariste.qc.ca



Politiques du Camp

Politique concernant les lunchs de votre enfant

Comme les lunchs des enfants qui ne mangent pas à la cafétéria sont conservés à leur crochet, nous vous recommandons d'inclure un bloc réfrigérant (ice pack) afin de préserver la fraîcheur des aliments.

Politique concernant les allergies alimentaires

TOUS les aliments contenant des NOIX ou des ARACHIDES de même que ceux contenant des KIWIS sont STRICTEMENT INTERDITS au Camp pour la sécurité des enfants souffrant d'allergies alimentaires.



Politique concernant les objets perdus

Nous demandons la collaboration de tous (parents, campeurs, personnel d'animation) pour limiter les objets perdus. Ainsi, assurez-vous d'identifier tous les items personnels de votre enfant. Vous pouvez joindre une liste exhaustive des items envoyés au camp dans le sac-à-dos de votre enfant en guise de rappel.

À tous les soirs, le personnel d'animation ramassera les objets perdus. Ce qui est identifié sera retourné avec les effets personnels de votre enfant. Ce qui n'est pas identifié sera exposé à l'entrée du site. À la fin de la semaine, les objets perdus non-réclamés seront retournés à la municipalité.

Formulaire d'objets perdus

Renseignements utiles

- Les campeurs n'ont pas accès au téléphone, à moins d'une raison majeure et avec l'autorisation d'un coordonnateur.
- Les couteaux, canifs, radios, baladeurs, jeux vidéos, téléphones cellulaires et autres items de valeur sont à proscrire. Pour des raisons de sécurité, ils pourront être confisqués et remis au moment du départ.
- LE CAMP NE SE REND PAS RESPONSABLE DES EFFETS PERDUS OU VOLÉS.

Veuillez noter que :

Le Camp se réserve le droit de retourner un enfant pour des raisons sérieuses.



Trousseau du campeur

- Sac à dos
- Boîte à lunch
- Vêtements confortables (pantalon, chandail chaud)

Vêtements chauds d'extérieur :

- habit de neige (mateau et salopette)
- tuque
- mitaines (2 paires)
- cache-cou ou foulard
- bas de laine (2 paires)
- combines
- 1 paire de bottes d'hiver
- Vêtements de rechange

